

Police du commerce Police Ouest Lausannois Route des Flumeaux 41 - CP 192 1008 PRILLY

SYNTHESE

des autorisations et préavis des services cantonaux compétents sur la demande d'autorisation pour la manifestation **Semaine de la Durabilité 2022**(1853984), présentée par Basile Morier

Vu la loi du 28 octobre 2008 sur la procédure administrative.

En application du principe de coordination

CONSIDERANT EN FAIT ET EN DROIT

A. Le 02.02.2022, Basile Morier a déposé une demande d'autorisation pour la manifestation suivante : Semaine de la Durabilité 2022, devant se dérouler à 1015 Lausanne aux dates suivantes :

- 07.03.2022 de 08:00 à 22:00
- 08.03.2022 de 08:00 à 22:00
- 09.03.2022 de 08:00 à 22:00
- 10.03.2022 de 08:00 à 22:00
- 11.03.2022 de 08:00 à 22:00
- 12.03.2022 de 19:00 à 22:00
- B. Autorisations spéciales des services
- 1. Autorisation Police Cantonale Cellule manifestations
 - 1.1. Circonstances particulières du cas

Étant donné que les routes cantonales ne sont pas impliquées par des déviations ou restrictions de circulation, la Cellule manifestations de la Gendarmerie n'est pas concernée par cet événement.

- 1.2. Bases légales spécifiques
- 1.3. Décision et conditions
- 1.4. Divers

Les problèmes de circulation et de parcage sont à régler d'entente avec les autorités communales et/ou le service de police de votre commune, ceci selon les normes de circulation et de parcage en vigueur.

Par ces motifs et appliquant les dispositions citées ci-dessus

Au nom des différents services la Police cantonale

notifie

Les autorisations pour la manifestation « Semaine de la Durabilité 2022 » sont **accordées** à Basile Morier, aux conditions suivantes :

- I. Aucun émolument n'est dû par Basile Morier.
- II. Toute modification doit être annoncée. **Toute manifestation doit en outre être autorisée par la commune qui l'accueille,** la présente synthèse n'étant valable que pour les domaines de compétence du canton.
- III. Les communes doivent reprendre intégralement les conditions fixées dans la synthèse cantonale. Lorsque la synthèse cantonale est négative, la commune ne peut pas délivrer l'autorisation de manifestation.
- IV. Basile Morier respecte les charges détaillées sous lettre B et C ci-dessus.
- V. La présente synthèse d'autorisations est signifiée sous la menace de la peine prévue à l'article 292 du code pénal suisse du 21 décembre 1937, intitulé "insoumission à une décision de l'autorité" et dont la teneur est la suivante : "Celui qui ne sera pas conformé à une décision à lui signifiée, sous la menace de la peine prévue au présent article, par une autorité ou un fonctionnaire compétents sera puni des arrêts ou de l'amende".

La Cellule manifestations

Gunder

Gaudard O. adi.

8

POLICE Ouest lausannois

Route des Flumeaux 41 Case postale 192 1008 Prilly

Mail: info@polouest.ch

AUTORISATION DE MANIFESTATION

No de facture : 39286 / 3275

Date de facture : 25.02.2022 Date d'échéance : 27.03.2022 UNIPOLY

EPFL Batiment CM 1416

Station 10 1015 Lausanne

Libellé Montant

En réponse à votre demande du 02.02.2022, nous avons l'avantage de vous informer que nous autorisons la manifestation suivante : Semaine de la Durabilité 2022

Responsable : M. Basile Morier

Genre : Expositions, conférences, activités culturelles

Lieu : Ecublens, Chavannes-près-Renens

Campus de l'EPFL et de l'UNIL et du 07.03.2022 au 12.03.2022

Heures : de 08h00 à 22h00

Veuillez prendre connaissance de la synthèse cantonale (en

annexe).

Autorisation accordée contre paiement de :

Emolument d'autorisation

30.00

Solde en notre faveur

Police du commerce : 021/622.76.44. Délai de réclamation :10 jours dès réception de la présente facture. Intérêts moratoires 4.5% dès l'échéance.

Police du commerce de l'Ouest Lausannois Inapegeur T. Sousa

PPF

Vor der Einzahlung abzutrennen / A détacher avant le versement / Da staccare prima del versamento Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta **Einzahlung Giro Versement Virement Versamento Girata** Einzahlung für/Versement pour/Versamento pe Einzahlung für/Versement pour/Versamento per Keine Mitteilungen anbringen Police Ouest Lausannois Police Ouest Lausannois Pas de communications Route des Flumeaux 41 Route des Flumeaux 41 Non aggiungete comunicazioni Case Postale 192 Case Postale 192 1008 Prilly 1008 Prilly Referenz-Nr./Nº de référence/Nº di riferimento 01 00000 10000 32750 00392 86003 Konto / Compte / Conto 01-70050-4 01-70050-4 onto / Compte / Conto Einbezahlt von / Versé par / Versato da CHF CHF 0.0 UNIPOLY

Einbezahlt von / Versé par / Versato da 010000010000327500039286003 UNIPOLY EPFL Batiment CM 1416 Station 10 1015 Lausanne

609

EPFL Batiment CM 1416 Station 10 1015 Lausanne



010000030002>010000010000327500039286003+ 010700504>